

TEST 5 - Dpt Arbitrage AWBB : CORRECTIF

Une seule réponse possible, cocher la case adéquate...

COCHE ICI

CLIP 1

- 1) No call : contre légal
- 2) Faute normale : P2
- 3) Faute antisportive : critère C4
- 4) Faute antisportive : critère C2

X



Le défenseur saute verticalement et contacte d'abord le ballon; emporté par son élan il y a bien un contact après avec l'attaquant, mais qui est accessoire et à ignorer!

CLIP 2

- 1) No call : laisser jouer, contact trop léger
- 2) Bien sifflé : écran fautif
- 3) No call : simulation du défenseur

X

CLIP 3

- 1) Correct : retour en zone
- 2) Incorrect : pas de retour en zone

X



Lorsque le ballon quitte les mains du joueur, il n'y a qu'un seul pied qui est en contact avec la zone avant, le ballon n'a donc pas le statut d'avoir été en zone avant, et donc, impossible de sanctionner un retour en zone...

CLIP 4

- 1) No call : laisser jouer, contact trop léger
- 2) C'est léger, donc faute normale, on accorde et donc P1
- 3) Bien sifflé, faute antisportive
- 2) C'est léger, donc faute normale, annulation du panier (pas dans l'acte) : P2

X



Excellente décision, pas d'indulgence sur un tirage de maillot, cela aide à nettoyer le jeu!

CLIP 5 (situation entre le 14 vert et le 24 blanc)

- 1) No call : laisser jouer, contact trop léger
- 2) Faute défensive du 24 blanc : faute de corps
- 3) Faute offensive du 14 vert
- 4) No call : laisser jouer. Avertissement de FT pour faking au 24 blanc

X



1



2



3



4

Situation évidente de "fake" :

Le défenseur prend le contact et place son torse déjà vers l'arrière; ses jambes sont en flexion extrêmes vers l'avant en vue de tomber plus facilement vers l'arrière. Mouvement superflu du bras vers le haut et l'arrière pour encore accentuer "son cinéma". Pour finir, le défenseur fait un petit saut et tombe en arrière, mais néanmoins, il a le temps de mettre ses mains au sol pour amortir sa chute...La première fois que cela se produit, un avertissement doit être donné au joueur et communiqué à son coach (valable pour toute l'équipe). Si l'avertissement avait déjà été donné, alors il faut le sanctionner d'une FT.